

Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg

Avis de concours

Type de concours : concours restreint

Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

Date : 27/04/2018 **Heure** : 16:00

SECTION II: OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé attribué au concours/projet : Réimerwee ensemble 2 et 4 - Appel à candidatures à l'attention des promoteurs pour la cession de terrains à bâtir en vue de la construction de logements et de l'aménagement des espaces privés

Description succincte : Le Fonds Kirchberg lance un appel à candidatures à l'attention de promoteurs, ou groupements de promoteurs, pour la conclusion d'un contrat d'emphytéose d'une durée de 99 ans pour des terrains à bâtir dans le Quartier du Parc Central, à savoir l'ensemble 2 et l'ensemble 4 Réimerwee, en vue de la réalisation d'immeubles à appartements et de l'aménagement de leurs espaces extérieurs privés, conformément à des projets architecturaux et paysagers donnés.

L'ensemble 2, d'une contenance de 87,69 ares, comprend:

- 6 lots privés et définis par le Plan d'Aménagement Particulier Réimerwee Ouest, lots 25 à 29 et lot 36,
- 5 immeubles d'habitation (immeubles 25 à 29), d'une surface construite brute totale (SCB totale/maximale) de 12 487m² et comprenant 82 logements,
- un espace extérieur privé d'une contenance totale de 6 188 m²

L'ensemble 4, d'une contenance de 40,27 ares, comprend:

- 2 lots privés définis par le PAP Réimerwee Est (lot 18 et 19),
- 2 immeubles d'habitation (immeubles 18 et 19), d'une surface construite brute totale (SCB totale/maximale) de 6 987 m² et comprenant 54 logements,
- un espace extérieur privé d'une contenance totale de 2 541 m²

SECTION III: CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des participants : La participation est réservée à des promoteurs disposant d'une autorisation d'établissement en tant que promoteur immobilier.

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : Tous les documents formant la base réglementaire du présent appel à candidatures sont téléchargeables via le lien: <http://fondskirchberg.lu/GED/login.php-id=56> à partir du 2 mars 2018.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Adresse auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues:

Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg

A l'attention de Mme Lucinda Marques

Email : concours@fondskirchberg.lu

Site internet : www.fondskirchberg.lu

Tel. : (+352) 26 43 45 10 Fax : (+352) 26 43 45 40

Conditions d'obtention du dossier: Tous les documents formant la base réglementaire du présent appel à candidatures sont téléchargeables via le lien: <http://fondskirchberg.lu/GED/login.php-id=56> à partir du 2 mars 2018.

Réception des projets : Date limite pour l'introduction des dossiers de candidature et des offres économiques: 27 avril 2018 avant 16h00.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 01/03/2018

La version intégrale de l'avis no 1800317 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Luxembourg, le 1er mars 2018

Patrick Gillen

Président du Conseil d'Administration du Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg